Réunion du Conseil Municipal
samedi 16 décembre 2023
10h00

Ordre du jour:

1. Église: fin des travaux extérieurs - résultat appel d'offres – assurances vitraux
2. Secrétariat de mairie: résultat du recrutement
3. Enfouissement de la tranche Pouzols- Laquairie: tranche 2024/2025?
4. Cimetière: bilan et perspectives des travaux
5. Routes et fossés:
6. Prime pouvoir d'achat
7. Questions diverses

1 – église: travaux extérieurs - appel d'offres - vitraux

- Travaux extérieurs: théoriquement, les travaux de couverture devraient reprendre la semaine prochaine avec la dépose des ardoises (face nord de la nef) et bâchage…
- Appel d'offres 2nde tranche: 2 dossiers ont été retirés. 2 réponses sont parvenues. Après analyse des offres par le CIT (M. Plantecoste), le cabinet Nunes, celui qui a suivi les travaux de l'extérieur, a été retenu pour la somme de 15586€ ht et une note de 95,02/100.
- Assurance vitraux: une réunion a eu lieu concernant les dégâts sur les vitraux. Étaient présents: Groupama – M. Legendre Socoba- Mairie. Mme Bastien aura toujours la restauration des vitraux. M. Legendre fait la proposition de faire lui-même les joints de l' entourage des vitraux. Accord de principe sous réserve d'avoir l'aval de mme Bastien et de la DRAC. Mme Bastien, contactée, n'est pas favorable à cette proposition de SOCOBA. Elle nettoie, dans le cadre de cette rénovation, les vitraux sous un microscope et craint le coup de truelle malencontreux d'un néophyte. Par ailleurs, ses prestations incluent systématiquement ce joint « vitrail – encadrement ». Contact est pris avec Groupama et Socoba.

2 – Secrétariat: résultat du recrutement

Isabelle RAYNAL, notre secrétaire, arrête ses fonctions le 31 janvier 2024. un appel à candidature a été déposé auprès du CNFPT, structure gestionnaire de la fonction publique territoriale. 5 candidatures ont été présentées. 4 candidats ont été reçus. Outre les compétences nécessaires pour exercer le métier, il leur a été également présenté les contraintes de temps, à savoir:

. Pouvoir travailler une quinzaine de jours avec Isabelle pour se familiariser avec les outils et les dossiers spécifiques à chaque commune

. Commencer la prise de poste impérativement au 1er février, Lugarde devant changer de Maire, il faut quelqu'un pour assurer les affaires courantes.

Enfin, les élus de Lugarde ont fait part de leur gêne par rapport à une candidature qui pouvait poser un problème de conflit d'intérêt.

Au vu de ces considérations, le poste a été attribué à Mme Raclot, domiciliée à St Amandin.

Pour la prise effective de fonction, il faut délibérer pour la suppression du poste de rédacteur titulaire et créer un poste CDD de rédacteur 1ère classe.

3- Enfouissement des lignes Pouzols – Laquairie:

. A: La première tranche (enfouissement des gaines, installation de chambres) est terminée.

Nous avons reçu un avis concernant la poursuite des travaux : câblage des lignes, pose des lampadaires va suivre, théoriquement fin d'année – début 2024. ce sera plus certainement début 2024.

Quand les jours seront meilleurs: dépose des lignes aériennes, des poteaux.

Il faudra voir à la sortie de l'hiver dans quel état sont les routes impactées. Il y a quelques dégâts, peut être y aura-t-il du goudron à faire, notamment à Pouzols.

. B: Enfin, nous devons décider si nous faisons une autre tranche et, si oui, quel secteur nous proposons.

4 – Cimetière: bilan et perspectives des travaux

Le chantier est maintenant terminé. Une quarantaine de tombes ont été fouillées. De très nombreux ossements ont été mis au jour, stockés dans des sacs identifiés, étiquetés, eux-mêmes stockés dans un caveau.

À noter qu'un incident est survenu. Une tombe a été fouillée alors qu'elle n'aurait pas due l'être. Contactée, la famille a souhaité que la stèle soit remise à sa place et les restes réinhumés. La stèle n'a pas résisté aux manipulations et les ossements sont toujours dans leur sac, dans le caveau commun. Il faut régler ce contentieux.

Nous allons laisser le terrain fouillé se reposer pendant l'hiver pour évaluer ensuite quel sera l'aménagement le plus facile pour l'entretien .

5 – Routes et fossés:

. Routes: le Syndicat de Cylindrage nous avait fourni plusieurs devis pour les routes (Le Val: 14839€ ht, Soubrevèze: 10609,80€, Le Cros: 21313€ht, Le Mas:43481€ht, Auliac: 7985€ht). Nous avions retenu pour cette fin d'automne: Auliac et Soubrevèze. Le mauvais temps persistant n'a pas permis la réalisation de ces chantiers. Ils sont remis à 2024 avec d'autres sans doute.

. Fossés: suite à une tournée d'observation, nous avions repéré 600 m de fossés à curer sur le plateau de Pouzols. Nous avons demandé une estimation des travaux, nous avons eu comme réponse : « nous ne faisons plus de devis ». Difficile de prendre une décision dans ces conditions. À noter que le syndicat, en manque de travail, ne nous a pas rappelé.

Enfin, Katinka Quiaba, gérante de la chambre d'hôtes de la Bille, nous a signalé que le fossé sous son mur débordait sur la route. Elle demande également si on ne pourrait pas mettre du blocage sur la montée entre la route et le parking. J'ai répondu qu'on verrait ça quand le syndicat viendrait (et il n'est toujours pas venu).

6 – Prime pouvoir d’achat:

Nous avions, au conseil précédent, adopté le principe d’une prime exceptionnelle de 500€ pour un temps plein (800€ autorisés). Cela nécessitait l’avis du « comité social territorial ». Il a validé notre proposition. Nous devons délibérer pour confirmer la mise en place de cette mesure.

7 – Questions diverses:

- L’ONF a terminé les travaux d’éclaircie sur une placette pour favoriser la pousse de jeunes chênes.

- samedi 22 décembre: réunion des maires pour parler « transfert de l’eau et l’assainissement » avec l’appui du CIT. cela permettra de clarifier la situation. Pour mémoire, seuls les syndicats existants peuvent continuer à exister. D’après la loi, pas de création de nouveaux syndicat. Pourtant, certaines communes persistent à vouloir en créer un autre, qui, de plus, serait intercommunautaire, chose interdite dans les textes.

- L’INSEE nous a fait parvenir la population légale au 1°janvier 2022, elle servira de référence au 1°janvier pour les calculs de dotation par exemple. Elle s’établit à :

- population municipale: 139

- population comptée à part: 4

- population totale: 143

Nous avons fait les tables décennales des naissances, décès, mariages de 19663 à 2022:

Synthèse des résultats

	1963 - 1972	1973 - 1982	1983 - 1992	1993 - 2002	2003 - 2012	2013 - 2022
Naissances	71	31	25	9	16	10
Décès	55	55	31	11	19	17
Mariages	41	28	19	20	15	3

population	1963	1975	1982	1990	1999	2005	2016	2022
	505	410	305	216	169	165	153	139